

TITRE PROFESSIONNEL

« EMPLOYÉ COMMERCIAL EN MAGASIN »



AMB Formations, vous faire avancer

Public Concerné

Demandeurs d'emploi jeunes et adultes ayant un projet validé par le pôle emploi dans les métiers cités.

Prérequis Formation

- Maîtriser les savoirs de base (lire / écrire / compter)
- Niveau 3^{ème}

Prérequis Métier

- Maîtriser les savoirs de base (lire / écrire / compter)
- Etre disponible selon l'amplitude d'ouverture des magasins

Objectifs

L'objectif principal de la formation est l'acquisition du Titre professionnel « Employé Commercial en Magasin » de niveau 3 (équivalent CAP/BEP) délivré par le Ministère du Travail.

A l'issue de cette formation, le candidat sera en mesure de travailler dans tous les secteurs du commerce et de la distribution. Il pourra exercer les métiers suivants :

- Vendeur/Vendeuse
- Employé / Employée de libre-service
- Hôte / Hôtesse de caisse

Les compétences visées sont :

- Les techniques de vente et de service
- La tenue de caisse
- Les techniques de merchandising
- La gestion des stocks
- La connaissance des produits frais

Contenu de la formation

Module 1 : Approvisionner un rayon ou un point de vente :

- Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon.
- Assurer la présentation marchande des produits dans le magasin.
- Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon.

Module 2 : Accompagner le client et participer à l'attractivité commerciale du rayon ou du point de vente :

- Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente.
- Enregistrer les marchandises vendues et encaisser.

Durée

Cette formation d'une durée de 192 heures en alternance est un contrat de travail de 6 mois avec des semaines de 35h, réparties de la manière suivante :

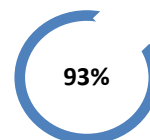
- 27 h en magasin
- 8 h en formation

Les entrées et sorties de formation sont permanentes. Votre entrée en formation se fait à la signature de votre contrat de travail : sous 24h à 48h sous réserve d'un entretien concluant.

Résultats



Réussite
Au diplôme
En 2020



Satisfaction
stagiaire

Aptitudes souhaitées

- Avoir le sens du contact
- Etre Dynamique
- Etre Rigoureux et Organisé
- Avoir le sens du contact
- Avoir l'esprit d'équipe
- Savoir faire preuve de diplomatie

Présentation métier

L'employé/e commercial/le en magasin exerce dans tout types de points de vente, grandes, moyennes et petites surfaces, commercialisant, le plus souvent en libre-service, des produits alimentaires ou non alimentaires.

Il/elle assure l'approvisionnement du magasin par l'acheminement des produits depuis la réception jusqu'au lieu de vente, dans le respect des règles de manutention, de stockage et de prévention des démarques.

Il/elle contribue à développer la fréquentation du rayon ou du point de vente par la qualité de l'accueil, des conseils, des services proposés à la clientèle, et par la mise en scène des promotions et des nouveautés.

Il/elle participe à la tenue des réserves et au rangement des marchandises. Il/elle veille en permanence à la propreté du rayon ou du point de vente et participe à la mise en place des opérations commerciales.

Il/elle effectue de façon régulière des comptages de stocks pour la préparation des commandes ou la réalisation d'inventaires.

Codes de la formation

Rome : D1507, D1106

Formacode : 34566

Code CPF : 2105

RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/8812/>

Nombre de participants

De 6 à 25 participants maximum.

Référent handicap

Si vous êtes en situation de Handicap, vous pouvez à tout moment contacter le référent Handicap.

Nous mettrons tout en œuvre afin que vous puissiez suivre votre formation dans les meilleures conditions

M. Yoann SAINT – yoann@amb-formations.fr

L'équipe pédagogique

Cette formation est animée par une équipe de formateurs expérimentés et formés à la pédagogie des adultes.

Les savoirs professionnels sont dispensés par des formateurs qui ont une pratique professionnelle avérée de ce métier.

Modalité de sélection

- Réunions d'informations
- Entretiens individuels
- Envoyez votre cv à : contact@ambf.fr

Conditions de réussite

Les évaluations pour la formation ECM se font sous les formes suivantes :

- QCM
- Evaluation orale
- Evaluation écrite

Des évaluations sont effectuées en fin de chaque module ou environ tous les 2 mois.

Des évaluations complémentaires peuvent être faites sur demande volontaire du stagiaire ou du formateur.

Pendant toute la durée de sa formation, le salarié s'engage à :

1. Suivre avec assiduité les enseignements dispensés par l'organisme de formation et la formation professionnelle assurée dans l'entreprise ;
2. Remettre à l'organisme de formation tout document ou justificatif d'absence dans les 48 heures,
3. Remettre à l'entreprise tout document ou justificatif d'absence dans les 48 heures,
4. Se présenter à la formation, aux épreuves d'évaluation et d'examens,
5. Signer les fiches de présence en formation, à chaque session de formation et d'examens.

Avant la fin de sa formation et pour pouvoir se présenter à l'examen final, le salarié s'engage à :

1. Au minimum 3 mois avant l'examen final : remplir son dossier d'inscription,
2. Au minimum 1 mois avant l'examen final : remettre au centre de formation tous documents nécessaires (fiche d'inscription à l'examen, copie de la carte d'identité, dossier professionnel et annexes du titre souhaité).
3. Obtenir les notes minimales aux examens intermédiaires
4. Ne pas avoir eu plus de deux avertissements pendant le temps de sa formation
5. Compléter son livret d'apprentissage.

Sanction de formation

A la fin de cette formation, AMB Formations délivre un titre professionnel reconnu de niveau 3 et délivré par le Ministère du Travail et/ou un certificat de réalisation.

Vous pouvez passer le titre avec vos crédits CCP.

MAJ : Novembre 2021